



RAPPORT SUR LES DROITS NUMÉRIQUES ET L'INCLUSION EN AFRIQUE

RAPPORT PAYS DU
NAMIBIE

2024

Namibie



Résumé

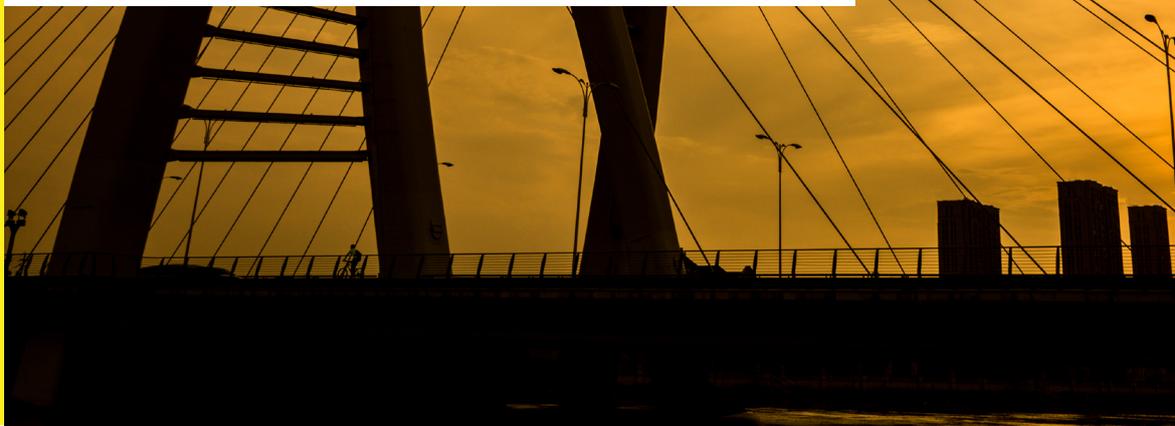
Ce rapport présente un aperçu des droits numériques et de l'inclusion numérique en Namibie pour 2024. Il fournit cet aperçu en examinant les développements dans le pays ainsi que les informations et données accessibles au public. Le rapport passe en revue la recherche universitaire, la couverture médiatique, l'engagement parlementaire et les déclarations politiques sur des questions d'intérêt. Cette étude évalue en outre le respect de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et note tout déclin ou progrès à partir de 2023, comme indiqué dans le rapport Londa 2023. Le rapport démontre le niveau de conformité de l'État aux principales normes internationales et évalue l'état des droits numériques et de l'inclusion en garantissant les 12 indicateurs clés de l'indice TheScore de Paradigm Initiative. Le rapport présente l'accès à Internet dans le pays et aborde l'accessibilité comme une question d'intérêt public. Il examine également les cas de liberté des médias à l'ère numérique, tout en abordant les questions de désinformation sexiste et de criminalisation des fausses nouvelles.

Le rapport aborde pareillement des questions liées à la protection des données et à la vie privée, présentant des cas de cybercriminalité et la manière dont ils sont traités dans le pays. Il examine notamment la surveillance et le développement des villes intelligentes à Windhoek, et examine leur lien avec la vie privée des citoyens. D'autres domaines thématiques incluent la censure et la modération de contenu par les plateformes mondiales. Le rapport examine aussi si les mécanismes de transparence mis en œuvre par les plateformes sont étendus à la Namibie. Le rapport passe en revue le travail accompli depuis l'adoption de la loi de 2022 sur l'accès à l'information, tout en abordant la manière dont l'IA et les technologies émergentes sont traitées dans le contexte namibien, spécialement en l'absence de déclaration politique spécifique à l'IA. Le rapport évalue l'étendue de l'inclusion numérique, les systèmes d'identification numérique et les coûts des données et le statut du Fonds de service universel. Enfin, le rapport formule des recommandations visant à améliorer toutes les questions liées aux droits numériques et à l'inclusion en Namibie.

2

DROITS
NUMÉRIQUES
ET INCLUSION
EN AFRIQUE
RAPPORT

LONDA
2024



Introduction

3

DROITS
NUMÉRIQUES
ET INCLUSION
EN AFRIQUE
RAPPORT

LONDA
2024

La Namibie, pays d'Afrique australe, surnommé « grand pays à la population réduite », continue de faire face à des problèmes d'inclusion liés au numérique. Avec une population désormais confirmée de 3 millions de citoyens,⁷³⁵ la Namibie, comme de nombreux pays africains, connaît une urbanisation et une numérisation croissantes.⁷³⁶

L'année 2024 a débuté alors que la Namibie était occupée par la mise en œuvre de l'enregistrement obligatoire des cartes SIM par les opérateurs de réseaux mobiles (ORM). Appuyé et appliqué par le gouvernement et le régulateur, l'enregistrement des cartes SIM a permis à l'un des ORM de procéder à la collecte obligatoire des données biométriques⁷³⁷ dans le cadre de cet exercice. Alors que la date limite était fixée à décembre 2023, seulement 65 % de la population s'était conformée à l'enregistrement obligatoire de la carte SIM, ce qui a nécessité une prolongation du délai⁷³⁸ jusqu'au 31 mars 2024. Ce manque d'adoption pourrait être interprété comme une défiance du public à l'égard de la collecte biométrique, en plus des autres difficultés liées à l'enregistrement des cartes SIM. Bien que la Namibie n'ait jamais connu de coupures d'internet, l'usure constante des infrastructures et le manque d'investissement public dans les infrastructures de télécommunications ont entraîné des pannes de réseau constantes dans le pays, y compris tout au long de l'année 2024.⁷³⁹

⁷³⁵ La population atteint plus de 3 millions d'habitants : rapport de recensement, Namibia Economists, mars 2024, <https://economist.com.na/86639/headlines/population-surges-to-over-3-million-census-report/>

⁷³⁶ https://www.wesgro.co.za/uploads/files/Research/Wesgro-IQ_Namibia_2021.05.pdf

⁷³⁷ Le MTC défie Cran sur la directive biométrique, The Namibian, mai 2023, disponible à l'adresse <https://www.namibian.com.na/mtc-defies-cran-on-biometrics-directive/>

⁷³⁸ La Namibie prolonge la date limite d'enregistrement des cartes SIM jusqu'en mars, Connecting Africa, janvier 2024, disponible sur <https://www.connectingafrica.com/regulation/namibia-extends-sim-registration-deadline-to-march>

⁷³⁹ Les pannes de courant laissent les Namibiens sans réseau de télécommunications, IT Web, juillet 2024, disponible sur <https://itweb.africa/content/lwrKx73YoQbqmg1o>

Accès Internet

données de l'UIT⁷⁴⁰ indique que 64,3 % des individus utilisent Internet. Afin de pallier les difficultés d'inclusion numérique rencontrées dans la principale zone urbaine du pays, la ville de Windhoek aurait installé 10 km de fibre optique⁷⁴¹ dans un pays disposant d'un réseau de 18 790 kilomètres, ce déploiement s'ajoute à l'expansion des réseaux terrestres en fibre optique, censée permettre un accès généralisé au cyberspace.

Comme indiqué dans le rapport Londa pour 2023⁷⁴², le déploiement du câble sous-marin Equiano de Google⁷⁴³ avait le potentiel de relier l'Afrique du Sud à l'Europe, contribuant ainsi à renforcer la connectivité numérique entre la Namibie, le reste de l'Afrique australe et le reste du monde. Le câble Google Equiano a été mis en service en juillet 2024⁷⁴⁴, marquant un « bond en avant considérable dans la transformation numérique de la Namibie, ouvrant la voie à une ère de connectivité sans précédent et d'opportunités illimitées », selon Telecom Namibia, le partenaire de mise en œuvre. Les attentes en matière de capacité de bande passante plus élevée, de meilleure latence et de débits plus rapides à un coût bien inférieur sont satisfaites grâce à cette activation, et la Namibie devrait être sur la voie d'une numérisation plus rapide et d'une économie numérique inclusive.

En 2024, l'Autorité de régulation des communications de Namibie (CRAN) a annoncé une vente aux enchères publique du spectre dans la bande de 3 500 mégahertz qui sera utilisée pour le déploiement de la technologie sans fil de cinquième génération (5G).⁷⁴⁵ On s'attend à ce que la 5G ouvre la voie à la mise en œuvre complète des villes intelligentes, car elle permet le déploiement efficace des objets connectés (IoT). Néanmoins, la Banque mondiale a signalé que la Namibie accuse un retard par rapport à ses pairs dans l'adoption des technologies numériques, malgré un marché des télécommunications mature.⁷⁴⁶

À ce jour, le pays continue de lutter contre la fracture numérique à l'échelle nationale en raison de sa faible population et de l'étendue de ses zones géographiques. L'indice de développement des TIC de l'UIT 2023⁷⁴⁷ l'indice place la Namibie à 68,1 (IDI) et à 60,4 (Universal Score). De plus, il fournit les indicateurs clés suivants pour l'espace numérique namibien :

- 64,3 % des individus utilisent Internet
- 82,7% des individus possèdent un téléphone portable
- 66,3% des ménages disposant d'un accès Internet à domicile
- 76 % d'abonnement au haut débit mobile
- 89% de la population est couvert par au moins un réseau 3G
- 79% de la population est couvert par le réseau 4G ou LTE
- a un score de progression de 38,3 % d'abonnement au trafic Internet mobile par gigaoctet

Le rapport ne présente pas non plus de données sur les abonnements à l'internet haut débit fixe. Cependant, il indique que la Namibie a un panier de données mobiles et de voix à haute

⁷⁴⁰ Indice de développement CT 2023, UIT, https://trc.gouvernement.jo/EchoBusV3.0/Actifs_système/ريڤرت%202023_comprimé.pdf consulté le 19 décembre 2024

⁷⁴¹ Lutte pour le marché de la fibre optique de la ville, Namibian Sun, juillet 2024, disponible sur <https://www.namibiansun.com/infrastructure/scramble-for-citys-fibre-market2024-07-05#:~:text=Research%20from%20We%20Are%20Social,pour%20growth%20in%20internet%20services>.

⁷⁴² Rapport Londa, Initiative Paradigm Namibie 2023, disponible à l'adresse <https://paradigmhq.org/wp-content/uploads/2024/06/Namibia-Country-Report.pdf>

⁷⁴³ Câble sous-marin Equiano de Google : évaluation de l'impact économique en Namibie, Africa Practice, 2022, disponible sur <https://africapractice.com/equiano-namibia-eia/>, consulté le 19 décembre 2024

⁷⁴⁴ Telecom active la connexion Equiano Cable, The Brief, juillet 2024, <https://thebrief.com.na/2024/07/namibia-activates-equiano-cable-connection/> consulté le 19 décembre 2024

⁷⁴⁵ La Namibie va mettre aux enchères le spectre 5G, Connecting Africa, 29 mai 2023, https://www.connectingafrica.com/author.asp?section_id=816&doc_id=785095, consulté le 19 décembre 2024

⁷⁴⁶ « Créer des marchés en Namibie », Groupe de la Banque mondiale, juillet 2022, <https://documents1.worldbank.org/curated/en/099850311112236455/pdf/IDU0ff2db1400403c046b2099a300571336f9a6d.pdf>, consulté le 19 décembre 2024

⁷⁴⁷ Indice de développement des TIC 2023, UIT, https://trc.gouvernement.jo/EchoBusV3.0/Actifs_système/ريڤرت%202023_comprimé.pdf uncessed 19 décembre 2024

consommation de 92,2 % dans le pourcentage du RNB par habitant, de 75,9 % pour l'internet haut débit fixe.

Le manque général d'accès à Internet limite l'accès aux technologies et prive les citoyens de leur pouvoir d'action, freine l'innovation et freine la prospérité économique. De plus, la culture numérique et un frein⁷⁴⁸ est soulevée comme une préoccupation avec des implications possibles responsables d'une accessibilité Internet plus faible.

Liberté d'expression

La Namibie est connue pour offrir un environnement généralement favorable à la liberté d'expression. En 2023, elle occupait la 22^e place au Classement mondial de la liberté de la presse⁷⁴⁹, l'année 2024 a vu le classement mondial du pays tomber à la 34^e place.⁷⁵⁰ Cette baisse de 12 points est liée à ce que l'on appelle l'interférence éditoriale⁷⁵¹ citée comme un facteur socioculturel selon le rapport, « les journalistes sont contraints de ne pas remettre en question certains bastions de pouvoir ou d'influence, ou de ne pas couvrir les questions qui remettent en cause le statu quo ». Un paysage économique difficile dans les médias a également été attribué à cette situation par les experts politiques et industriels, qui l'ont qualifié de décevant.⁷⁵² En outre, la société civile,⁷⁵³ l'auto-censure persiste pour les professionnels des médias état, mais les organismes de contrôle n'ont pas confirmé cette réalité. Les médias privés restent néanmoins critiques à l'égard du gouvernement.

Les élections présidentielles et législatives de 2024 ont catapulté la désinformation en général⁷⁵⁴ où entre autres divers objets manipulés, les vidéos étaient visibles sur divers groupes WhatsApp mais également mises en avant avec inquiétude par les médias. Le nombre de candidates potentielles à la présidence a potentiellement déclenché une désinformation générée, notamment à l'encontre des candidates. De l'image générée par IA de la chute de Netumbo Nandi Ndaitwah, alors candidate du parti au pouvoir et présidente élue, à une fausse prophétie concernant la candidate indépendante Ally Angula, selon laquelle « Dieu lui demanderait de se retirer » des élections,⁷⁵⁵ voici quelques exemples de désinformation générée au plus fort des élections. Ces sujets, ainsi que d'autres, comme la multiplication des informations sur l'état de santé du président fondateur, Sam Nujoma⁷⁵⁶, a déclaré le ministre des TIC, appelant à une utilisation responsable des médias sociaux.⁷⁵⁷ Entre-temps, de nouvelles affaires de diffamation civile ont été portées devant les

⁷⁴⁸ Adopter l'avenir numérique : le rôle crucial de la littératie numérique en Namibie, CRAN, juillet 2024, disponible sur <https://www.cran.na/embracing-the-digital-future-the-crucial-role-of-digital-literacy-in-namibia/>

⁷⁴⁹ Indice de liberté de la presse : la Namibie se classe quatre places plus haut que le Royaume-Uni, Namibian Org, mai 2023, <https://namibian.org/news/tourism/press-freedom-index-namibia-ranks-four-places-higher-than-the-uk>

⁷⁵⁰ Déception face à la perte de la Namibie en tête de la liste des pays en matière de liberté de la presse, The Namibian, mai 2024, disponible sur <https://www.namibian.com.na/disappointment-as-namibia-loses-top-position-on-press-freedom/>

⁷⁵¹ Le classement de la liberté de la presse en Namibie décline en raison d'une ingérence politique croissante, The Namibian, décembre 2024, <https://www.namibian.com.na/namibias-press-freedom-rankings-decline-amid-growing-politique-interference/#:~:text=Groenewald%20says%20Namibia%20dropped%20in%20global%20rankings%20in%20terms%20of%20politique%20reporting.&text=%E2%80%9CPolitical%3A%20Respect%20for%20media%20autonomy.&à%2045th%20worldwide%20in%202024> consulté en janvier 2025

⁷⁵² Une année difficile pour les médias namibiens, The Sun, décembre 2024, <https://www.namibiansun.com/society/%E2%80%98messy%E2%80%99-year-for-namibian-media-2024-12-13143529> consulté en janvier 2024

⁷⁵³ En dialogue avec la Namibie, des experts du Comité des droits de l'homme saluent le classement de l'État au Classement mondial de la liberté de la presse et soulèvent des questions concernant les pratiques corrompues en matière de marchés publics et la mise en œuvre de la législation environnementale, HCR, mars 2024, disponible sur <https://www.ohchr.org/en/news/2024/03/dialogue-namibia-experts-human-rights-committee-praise-states-world-press-freedom>

⁷⁵⁴ Des élections gérées par des insultes, des fake news, des influenceurs et de la propagande payée, Namibien, novembre 2024, disponible sur <https://www.namibian.com.na/elections-run-by-insults-fake-news-influencers-paid-propaganda/>

⁷⁵⁵ Augmentation des fausses nouvelles électorales en octobre 2024, Namibia Fact Checker, novembre 2024, <https://namibiafactcheck.org.na/news-item/election-fake-news-surge-in-october-2024/>

⁷⁵⁶ La Fondation Sam Nujoma condamne les fausses nouvelles sur les réseaux sociaux, Observer, novembre 2024, <https://www.observer24.com.na/sam-nujoma-foundation-condemns-fake-news-on-social-media/> consulté en novembre 2024,

⁷⁵⁷ Theofelus exhorte à une utilisation responsable des médias sociaux, Namibian Economist, août 2024, disponible sur <https://economist.com.na/90062/technology/theofelus-urges-responsible-social-media-use/con->

tribunaux, particulièrement intentées et gagnées par des personnes aisées, comme un homme d'affaires qui a poursuivi un citoyen pour un montant de 773 000 dollars namibiens (41 300 dollars américains) pour avoir contesté, via un clip audio diffusé sur les réseaux sociaux, les dépenses de son mariage, alors que les hôpitaux publics étaient privés de médicaments. L'homme d'affaires fournit des médicaments et d'autres fournitures médicales aux hôpitaux publics.⁷⁵⁸ Un autre cas notable est celui d'un universitaire et homme politique qui a intenté une action en justice contre un collègue politique et lui réclame 370 000 dollars namibiens. La plainte fait suite à une série d'allégations formulées par un citoyen via un message audio WhatsApp largement diffusé, que le plaignant affirme être entièrement faux et diffamatoire.⁷⁵⁹

Protection des données et confidentialité

La Namibie n'a adopté aucune politique ni loi sur la cybercriminalité, la protection des données ou la protection des informations personnelles identifiables. Cependant, le pays dispose d'une stratégie nationale de cybersécurité depuis mars 2022.⁷⁶⁰ Malgré cela, les infrastructures critiques, la croissance économique, l'inclusion numérique et la gouvernance du pays sont la cible d'attaques de la part de nombreux cyber acteurs. En juillet 2024, les médias locaux ont rapporté que la Namibie avait subi plus de deux millions de cyberattaques⁷⁶¹ par année.

Cette situation est imputable à des lacunes dans la mise en œuvre des politiques. En particulier, la Namibie ne dispose toujours pas de cadre officiel de cybersécurité, national ou sectoriel, pour soutenir et mettre en œuvre les meilleures pratiques internationales en matière de cybersécurité. Le projet de loi sur la cybercriminalité⁷⁶² est toujours à l'étude depuis 2014. Les principaux objectifs du projet de loi en matière de lutte contre la cybercriminalité sont de protéger les données critiques, de garantir la confidentialité des données, de permettre au ministre des Technologies de l'information et de la communication de nommer un inspecteur de la sécurité informatique et de constituer une équipe dotée de pouvoirs et de responsabilités clairement définis pour enquêter sur les infractions. Le projet de loi serait en cours d'affinement dans le cadre d'une stratégie globale de refonte des cadres législatifs et politiques régissant le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC).⁷⁶³

En outre, le ministère des Technologies de l'information et de la communication améliorerait le projet de loi sur la protection des données de 2013 tout en rectifiant la loi sur les communications de 2009 qui a conduit au projet de loi sur la protection des données de 2022, qui comprend 10 principes de protection des données et la création d'une autorité de protection des données.⁷⁶⁴ Au niveau continental, le pays s'est pleinement engagé à faire partie des quelques pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) – l'Angola, Maurice, le Mozambique et la Zambie étant d'autres – qui ont ratifié la Convention de l'Union africaine sur la cybersécurité et la protection des données personnelles (la Convention de Malabo)⁷⁶⁵ qui est entrée en vigueur en juin 2023. On aurait pu s'attendre à ce qu'en tant que signataire, une pression supplémentaire s'applique à la Namibie pour qu'elle adopte ces projets de loi et établisse les autorités nécessaires chargées de la protection des données personnelles et pour qu'elle ait des lois nationales en place

sulté en novembre 2024

⁷⁵⁸ Shapwa Kanyama fait don d'une récompense pour diffamation de 773 000 N\$ aux victimes de cyber-intimidation, Namibienne décembre 2024,

<https://www.namibian.com.na/shapwa-kanyama-donates-n773-000-defamation-award-to-cyberbullying-victims/> accédé en novembre 2024

⁷⁵⁹ Mubita, professeur à l'école Swapo, poursuit Shipwikineni pour diffamation, Observer, février 2024, disponible sur <https://www.observer24.com.na/swapo-school-lecturer-mubita-sues-shipwikineni-for-defamation/>

⁷⁶⁰ La stratégie de cybersécurité est sur la bonne voie, selon le ministère, Namibian Sun, octobre 2024, disponible sur <https://www.namibiansun.com/focus-tel-and-tech/cybersecurity-strategy-well-on-track-ministry-says2024-10-29135112>

⁷⁶¹ La Namibie subit plus de deux millions de cyberattaques par an, The Namibian, juillet 2024, disponible sur <https://www.namibian.com.na/namibia-experiences-over-two-million-cyber-attacks-per-year/>

⁷⁶² La Namibie finalisera bientôt ses projets de loi sur les données et la cybercriminalité, Tech Point Africa, septembre 2024, disponible sur <https://techpoint.africa/2024/09/10/namibia-finalise-data-cybercrime-bills/>

⁷⁶³ Hertta-Maria Amutenja, « Le projet de loi sur la cybercriminalité de la Namibie subit une refonte », Windhoek Observer, septembre 2023, <https://www.observer24.com.na/namibias-cybercrime-bill-undergoes-redrafting>.

⁷⁶⁴ « Projet de loi sur la protection des données 2021 », Journal officiel de la République de Namibie, 2022, <https://action-namibia.org/>.

⁷⁶⁵ « Rapport sur la maturité de la cybersécurité de la Communauté de développement de l'Afrique australe 2021 », C3SA, 2022, <https://open.uct.ac.za/server/api/core/bitstreams/308c9128-87a8-4a84-83cf-f811f2e7c39e/content>.

pour protéger les données personnelles.

Bien que le pays dispose d'un groupe de travail sur la protection des enfants en ligne,⁷⁶⁶ la Namibie n'a pas de politique de protection des enfants en ligne.

Censure et modération du contenu

La Namibie ne dispose d'aucune loi nationale imposant la modération des contenus. Données du rapport Meta Transparency⁷⁶⁷, couvrant la période de janvier à juin 2024, dans le cadre des processus de Meta visant à répondre aux demandes gouvernementales de données, conformément à la législation applicable et aux conditions de service, indique qu'il n'y a eu aucune demande, aucune demande de procédure judiciaire, aucune demande de divulgation d'urgence, aucune demande d'utilisateurs/comptes et, enfin, aucune demande impliquant la production de données. Le rapport de modération de contenu de Google⁷⁶⁸ indique qu'il y a eu au total 44 éléments nommés pour suppression par le gouvernement entre 2011 et 2022, tandis qu'il y a eu trois demandes de suppression au total reçues depuis 2011. De plus, aucun rapport n'a été publié par TikTok sur le retrait de contenu.⁷⁶⁹ Cependant, l'interdiction de contenu sur des contenus namibiens spécifiques, les discours critiques souvent dissimulés aux yeux des internautes sur les réseaux sociaux et les retraits dans le cadre de la modération de contenu persistent, en particulier pour les communautés autochtones comme le peuple Ovahimba. Un cas à ce sujet a été porté à l'attention du Conseil de surveillance Meta pour examen.⁷⁷⁰

Accès à l'information

La Namibie a adopté la loi sur l'accès à l'information en 2022⁷⁷¹ après avoir été rédigée en 2016 et présentée au Parlement en juin 2020, la loi a toutefois connu des retards dans sa mise en œuvre, en raison de problèmes de capacités et de compétences, ainsi que de dispositions budgétaires. En août 2024, l'Assemblée nationale a adopté la loi.⁷⁷² Des règlements d'application de la loi ont été approuvés. Ces nouveaux règlements devraient contribuer à un cadre de gouvernance plus ouvert et plus responsable en Namibie, la police et d'autres entités publiques, déjà formées par les services de relations publiques du gouvernement, se sont préparées à la mise en œuvre de la loi sur l'accès à l'information et des règlements connexes. Cependant, le gouvernement, par l'intermédiaire du ministère des Technologies de l'information et de la communication, publie activement les résolutions du Cabinet sur ses réseaux sociaux.

IA et technologies émergentes

L'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) est répandue dans divers secteurs tels que l'éducation, la santé, l'agriculture et le travail, comme le rapporte un rapport de l'UNESCO de 2022 qui examine les avantages de l'IA pour l'économie du pays et le potentiel de combler la fracture numérique entre la Namibie et d'autres pays en développement.⁷⁷³ À ce jour, plusieurs développements en matière d'IA ont été constatés dans le pays, notamment le lancement du laboratoire d'IA et de

⁷⁶⁶ Les Namibiens encouragés à protéger les droits des enfants dans le monde numérique, NBC, janvier 2024, <https://nbcnews.na/node/101414> consulté en janvier 2025

⁷⁶⁷ Namibie, Demandes gouvernementales de données utilisateur, Méta, 2024 <https://transparency.meta.com/reports/government-data-requests/country/NA/> consulté en décembre 2024

⁷⁶⁸ Demandes de suppression du gouvernement en chiffres : Namibie, Google, <https://transparencyreport.google.com/government-removals/government-requests/NA/> dernière consultation en décembre 2024

⁷⁶⁹ Centre de transparence, Tik Tok, <https://www.tiktok.com/transparency/en-us/government-removal-requests-2024-1> consulté en décembre 2024

⁷⁷⁰ Nouveaux cas à examiner, Ovahimba Women Namibia, Conseil de surveillance, décembre 2024, https://www.linkedin.com/posts/oversight-board-administration_new-case-announcement-activity-7283077689152794625-WNW4?utm_source=share&utm_medium=member_ios

⁷⁷¹ Loi sur l'accès à l'information, n° 8 de 2022, disponible à l'adresse <http://www.lac.org.na/laws/2022/7986.pdf>

⁷⁷² La Namibie approuve la loi sur l'accès à l'information, Observer, 2024, disponible sur <https://www.observer24.com.na/namibia-endorses-access-to-information-act/>

⁷⁷³ L'IA pourrait combler le fossé numérique de la Namibie si les défis sont relevés Namibian Sun, novembre 2024, disponible sur <https://www.namibiansun.com/technology/ai-could-bridge-namibias-digital-gap-if-challenges-tackled2024-11-11>

robotique⁷⁷⁴ à l'Université des sciences et technologies de Namibie (NUST), en partenariat avec la Banque de Namibie. Ce partenariat devrait marquer une étape décisive vers la modernisation du paysage éducatif et technologique de la Namibie, plaçant le pays sur la scène de l'innovation en matière d'intelligence artificielle (IA) et de robotique.

Cette discussion et d'autres sur l'IA découlent de la Déclaration de Windhoek de 2022 sur l'intelligence artificielle en Afrique australe⁷⁷⁵ par l'UNESCO qui établit des recommandations sur l'IA et la gouvernance des données, le renforcement des capacités et la sensibilisation, l'investissement et les infrastructures, l'éducation, la recherche, le développement et l'innovation, l'environnement et la réduction des risques de catastrophe, le genre, la collaboration et les partenariats. Plusieurs autres discussions sur la réglementation de l'IA en Namibie ont émergé, allant des recommandations sur la création d'un institut d'IA par le groupe de travail présidentiel sur la quatrième révolution industrielle.⁷⁷⁶ La Namibie est devenue l'un des 22 États membres africains de l'UNESCO participant à la méthodologie d'évaluation de l'état de préparation à l'intelligence artificielle⁷⁷⁷, ainsi que plus de 50 pays à travers le monde. Une validation de l'évaluation de l'IA a eu lieu en septembre 2024. Malgré tous ces développements, le pays ne dispose toujours pas d'une politique d'IA. Compte tenu du retard accumulé dans l'élaboration de lois relatives aux données, telles que celles sur la protection des données et la cybersécurité, les délais d'élaboration d'une telle politique ne sont pas clairs.

Inclusion numérique

La Namibie a introduit des systèmes d'identité numérique (ID) et le pays a également commencé à délivrer des cartes d'identité numériques aux réfugiés en juin 2024.⁷⁷⁸ Des cartes d'identité biométriques seront délivrées pour faciliter l'accès aux services essentiels à des milliers de personnes déplacées de force vivant à l'intérieur des frontières du pays. Malgré cette ambition, le risque d'exclusion est élevé pour les apatrides et les groupes autochtones, dont l'obtention de documents pourrait être difficile. La loi sur l'état civil et l'identification a été publiée au Journal officiel en décembre 2024, en attendant son entrée en vigueur. Cette loi a été saluée pour ses dispositions essentielles en matière de protection des données. Cependant, l'absence de loi sur la protection des données personnelles inquiète de nombreuses personnes qui réclament une législation sur la confidentialité des données.⁷⁷⁹ La fracture numérique⁷⁸⁰ le fossé entre les zones urbaines et rurales de Namibie continue d'exister, en raison des taux d'alphabétisation numérique, des prix des appareils de données ainsi que de l'accès à l'électricité, malgré des plans ambitieux tels que la politique nationale du haut débit⁷⁸¹ qui cherchent à fournir une couverture haut débit à 100 % à un prix abordable.

La situation financière du Fonds de service universel (FSU) en Namibie n'est pas connue. Cependant, des progrès ont été observés dans sa gestion depuis septembre 2024. Le règlement prévoyant la

⁷⁷⁴ NUST et Bank of Namibia s'associent pour lancer un accélérateur d'IA et de robotique, NUST, novembre 2024 disponible sur <https://www.nust.na/nust-bank-namibia-partner-launch-ai-and-robotics-accelerator>

⁷⁷⁵ Déclaration de Windhoek sur l'intelligence artificielle en Afrique australe, Windhoek (Namibie), 9 septembre 2022, UNESCO disponible sur <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000383197>

⁷⁷⁶ Groupe de travail sur la quatrième révolution industrielle, rapport final, 2022, La Présidence, disponible à l'adresse <https://www.ncrst.na/wp-content/uploads/2024/06/4IRTF-Final-Report.pdf>

⁷⁷⁷ Évaluation de l'état de préparation à l'IA par l'UNESCO en cours en Namibie, Future Media, avril 2024, disponible sur <https://futuremedianews.com.na/2024/04/22/unesco-ai-readiness-assessment-underway-in-namibia/>

⁷⁷⁸ La Namibie commence à délivrer des cartes d'identité biométriques très attendues aux réfugiés, Biometric Update, juin 2024, disponible sur <https://www.biometricupdate.com/202406/namibia-begins-issuance-of-much-anticipated-biometric-id-cards-to-refugees>

⁷⁷⁹ Le nouveau système national d'identification et de statistiques de la Namibie reflète les aspects clés de la protection des données, Biometric Update, septembre 2024, disponible à l'adresse <https://www.biometricupdate.com/202409/namibias-new-crvs-national-id-system-reflects-key-data-protection-aspects>

⁷⁸⁰ La fracture numérique entrave la croissance - Theofelus, Namibian Sun, juin 2024, <https://www.namibiansun.com/local-news/digital-divide-hinders-growth-theofelus2024-06-12> consulté en janvier 2025

⁷⁸¹ Politique nationale du haut débit, 2017, <https://www.npc.gov.na/wp-content/uploads/2022/06/NamibiaBroadband-Policy-2018.pdf> dernière consultation en janvier 2025

taxe de service universel a finalement été publié au Journal officiel⁷⁸² dans le but d'imposer la taxe à chaque titulaire de licence à un taux ne dépassant pas 0,5 % du chiffre d'affaires annuel du titulaire concerné. Cette décision fait suite à un rapport⁷⁸³ en juin 2024, l'Autorité de régulation des communications (CRAN) préparait la mise en œuvre du Fonds universel de service (FUS) en 2024. La mise en œuvre du FUS en Namibie devrait garantir une connectivité significative à tous les citoyens. Cité par les médias, le PDG du CRAN a réitéré que « la mise en œuvre prévue du Fonds universel de service (FUS) en 2024 demeure un élément clé de la transformation numérique en Namibie » et que son lancement est complété par l'engagement du gouvernement à débloquer plus de 100 millions de dollars namubiens pour le déploiement des infrastructures TIC.⁷⁸⁴

9

DROITS
NUMÉRIQUES
ET INCLUSION
EN AFRIQUE
RAPPORT

LONDA
2024

L'indice TheScore Tableau avec scores.

Indicateurs clés de Londa 2025	Déclaration de la CADHP (P signifie Principe)	Score	Justification
1. Coupures d'Internet	P38(2)	5	Pas de coupure d'Internet.
2. Lois, politiques et autres mesures inexistantes pour promouvoir un accès universel, équitable, abordable et significatif à Internet	P37	2	Bien que l'État garantisse l'accès à Internet et que les citoyens exercent leurs droits à la liberté d'expression et à l'information en ligne, les moyens d'exercer ces droits sont limités par le prix excessif des données. De plus, l'absence de lois, de politiques et d'autres mesures appropriées pour assurer un accès universel, équitable, abordable et significatif à Internet, sans discrimination, contribue également à ce classement.
3. Criminalisation des fausses nouvelles	P22(2)	4	La Namibie ne dispose pas de lois criminalisant la publication de fausses nouvelles.
4. Législation sur la sédition	P22(2)	5	La Namibie ne dispose pas de lois criminalisant la sédition, l'insulte et la publication de fausses nouvelles.
5. Arrestations arbitraires et harcèlement des médias, des défenseurs des droits humains et des citoyens	P20(1) et (2)	4	Alors que l'État a garanti la sécurité des journalistes et des autres professionnels des médias. L'État n'a pas pris de mesures pour prévenir les attaques contre les journalistes et autres professionnels des médias, y compris diverses formes de mauvais traitements, tels que l'intimidation, les menaces et la surveillance illégale exercée par des acteurs étatiques et non étatiques.

⁷⁸² Règlement prescrivant la taxe de service universel, Avis général 559 de 2024
<https://namiblii.org/akn/na/act/genn/2024/559/eng@2024-09-27>

⁷⁸³ Le CRAN se prépare au Fonds de service universel, Observer, juin 2024, disponible sur
<https://www.observer24.com.na/cran-prepares-for-universal-service-fund/>

⁷⁸⁴ <https://www.observer24.com.na/cran-prepares-for-universal-service-fund/>

6. Législation sur la protection des données.	P42	2	L'État n'a pas adopté de lois pour la protection des informations personnelles des individus conformément au droit international des droits de l'homme et aux normes internationales, et les individus n'ont aucun recours légal à des recours efficaces en cas de violation de leur vie privée et de traitement illégal de leurs informations personnelles.
7. Les États interviennent et exigent la suppression du contenu en ligne par les intermédiaires d'Internet	P38 et P39(4)	4	Il n'existe aucune preuve que l'État ait exigé des intermédiaires Internet qu'ils surveillent de manière proactive les contenus dont ils n'ont pas été les auteurs ou qu'ils n'ont pas modifiés.
8. Atteinte à la vie privée des communications	P41	4	La partie 6 de la loi sur les communications n° 8 de 2009 institue l'interception des télécommunications. Cette disposition indique que les États s'engagent dans une surveillance ciblée des communications autorisée par la loi, conforme au droit international des droits de l'homme et aux normes internationales, et fondée sur des soupçons précis et raisonnables qu'un crime grave a été ou est en train d'être commis ou pour tout autre objectif légitime.
9. L'incapacité du gouvernement à divulguer et à diffuser de manière proactive les informations sur les technologies numériques.	P29(3)	3	Bien qu'il y ait eu une divulgation proactive par les institutions publiques même en l'absence d'une demande spécifique, pour publier de manière proactive des informations d'intérêt public, y compris des informations sur leurs décisions telles que les annonces régulières des décisions du Cabinet et les budgets, les dépenses et d'autres informations relatives à leurs activités, davantage peut être fait pour une divulgation complète des dépenses publiques.
10. Stratégies nationales en matière d'IA et de technologies émergentes	P39(6)	2	La Namibie n'a pas encore achevé l'élaboration du cadre relatif au développement, à l'utilisation et à l'application de l'intelligence artificielle, des algorithmes et autres technologies similaires. Leur utilisation par les intermédiaires d'Internet est réglementée et soumise au respect du droit et des normes internationales en matière de droits de l'homme. Il n'est pas exigé qu'elle ne porte pas atteinte aux droits à la liberté d'expression, à l'accès à l'information et aux autres droits de l'homme.

11. Adoption de lois, de politiques et de mesures spécifiques à l'enfance favorisant la sécurité numérique et la confidentialité des enfants en ligne	P37(5)	2	Bien que le projet de loi sur la cybercriminalité prévoie la protection des enfants en ligne, aucune autre loi n'existe pour garantir leur sécurité. Un groupe de travail sur la protection des enfants en ligne est toutefois en place et supervise les cas graves, sans qu'aucun cas ne soit signalé.
12. Inclusion numérique	P37(3)	2	L'État n'a adopté aucune loi visant à promouvoir un accès abordable à Internet pour les enfants, qui leur permettrait d'acquérir des compétences en littératie numérique pour l'éducation et la sécurité en ligne, les protégerait des dangers en ligne et préserverait leur vie privée et leur identité. Le Fonds de service universel n'est pas encore devenu pleinement opérationnel au fil des ans et son impact ne peut donc pas encore être mesuré. Il n'existe aucune loi permettant l'accès à Internet et l'État n'a pas pris de mesures spécifiques pour garantir que les groupes marginalisés puissent exercer effectivement leurs droits en ligne.
SCORE TOTAL (jusqu'à 60)		39	

Évaluation globale de la performance du pays

La Namibie est donc un pays modérément conforme avec une note de plus de 30 et de moins de 45.

Conclusion

En tant que pays moyennement conforme à la Déclaration de la CADHP, la Namibie a beaucoup à faire pour garantir l'inclusion et les droits numériques. Les menaces numériques sont en forte expansion, notamment sur un marché de consommation peu sensibilisé à la sécurité. Cela reste un défi économique pour les Namibiens. L'absence de lois sectorielles a favorisé un large éventail de cybermenaces, l'ingénierie sociale et les attaques de phishing venant en tête de liste.

Les dispositions de la loi actuelle sur les communications relatives à la surveillance des télécommunications, le manque de transparence sur l'utilisation des données biométriques collectées lors de la réglementation des cartes SIM et d'autres moyens de surveillance potentiels constituent des préoccupations majeures en matière de droits humains à l'ère numérique. De plus, le manque de responsabilisation des intermédiaires Internet et l'absence de mécanismes visant à promouvoir l'inclusion numérique des enfants et des personnes handicapées par l'intermédiaire du Fonds de sécurité universel (USF) demeurent une préoccupation en matière d'inclusion. À cela s'ajoute la nécessité de soutenir et de pérenniser les médias indépendants. Enfin, la Namibie doit prendre des mesures importantes pour garantir, entre autres, l'application de sa politique d'utilisation de l'intelligence artificielle.

Recommandations

Au gouvernement

- Adopter une législation sur la protection des données qui doit garantir que les mécanismes de surveillance nécessaires sont en place, en plus de garantir un recours en matière de protection des données personnelles pour les individus.
- Reconnaître l'accès universel, équitable, abordable et significatif à Internet comme nécessaire à la réalisation de la liberté d'expression, de l'accès à l'information et de l'exercice d'autres droits de l'homme en facilitant les compétences en littératie numérique pour une utilisation inclusive et autonome et prendre des mesures spécifiques pour garantir que les groupes marginalisés exercent effectivement leurs droits en ligne.
- Adopter des lois, des politiques et des mesures spécifiques pour les enfants, favorisant leur sécurité numérique et leur vie privée en ligne. La Namibie devrait adopter et appliquer le projet de loi sur la cybercriminalité et prévoir des dispositions pour la protection des enfants en ligne. Aucune autre loi n'existe pour garantir leur sécurité. Une loi concrète garantira le soutien réglementaire nécessaire au Groupe de travail sur la protection des enfants en ligne.
- Développer une politique nationale d'IA pour aborder la conception, l'utilisation et le déploiement de l'IA en Namibie.
- Exiger des intermédiaires Internet qu'ils veillent à ce que, lors de la modération ou du filtrage du contenu en ligne, ils intègrent les garanties des droits de l'homme dans leurs processus et adoptent des stratégies d'atténuation pour répondre à toutes les restrictions à la liberté d'expression et à l'accès à l'information en ligne.
- Proposer des recours efficaces en cas de violation des droits numériques.

Au secteur privé

- Assurer la transparence sur toutes les demandes de suppression de contenu et intégrer des mécanismes d'appel.
- Collaborer à l'amélioration de la littératie numérique dans le pays
- Collaborer pour réduire les écarts d'accès aux données et aux appareils

Aux organisations de la société civile et aux médias

- Offrir une éducation sur les droits numériques et l'inclusion
- Pour continuer à faire la lumière sur les problèmes de violations des droits numériques et de l'inclusion dans le pays

13

DROITS
NUMÉRIQUES
ET INCLUSION
EN AFRIQUE
RAPPORT

LONDA
2024

